

Les interventions de programme qui visent les personnes les plus pauvres, les plus difficiles à atteindre et les plus vulnérables pour des raisons de culture, de sexe et/ou de géographie sont peut-être les plus difficiles mais elles sont aussi les plus porteuses de changement. En augmentant les options et les occasions qui s'offrent à ce groupe, on diminue les risques d'exploitation.

#### **4.4 Quelles options l'APD offre-t-elle face au problème du travail des enfants?**

En plus d'accroître les ressources consacrées aux interventions de développement traditionnelles qui ciblent les causes systémiques du problème du travail des enfants, le gouvernement canadien devrait inciter les intervenants du secteur privé canadien qui travaillent dans des pays en développement à s'intéresser davantage au développement social de ces pays. Les entreprises devraient être encouragées à établir des codes de conduite et des règles de pratiques exemplaires en ce qui concerne les enfants. La collaboration entre le secteur privé et les ONG fournit des occasions intéressantes d'ajouter à la valeur des investissements du Canada à l'étranger.

Par exemple, UNICEF Canada explore avec le secteur privé la mise en place de services de crèche et de soins des enfants dans les lieux de travail - services particulièrement importants là où il n'existe pas de liens familiaux traditionnels et où la présence de services de soin des enfants appuie la participation économique d'un nombre croissant de femmes chefs de famille; le don d'un pourcentage de revenus des activités outre-mer afin d'appuyer l'enseignement primaire dans le pays visé; un supplément de formation professionnelle et des emplois pour les jeunes gens ayant déjà bénéficié de l'aide au développement du Canada; la promotion d'informations de base sur la survie et le développement des enfants dans les lieux de travail tout en encourageant les employeurs à appuyer des pratiques comme l'allaitement maternel intégral et la fréquentation des cliniques d'immunisation.

UNICEF Canada planifie également une petite campagne de promotion afin de sensibiliser les intervenants du secteur privé travaillant à l'étranger à la Convention relative aux droits de l'enfant. On fournira aussi aux représentants d'affaires un synopsis de la situation des femmes et des enfants dans les pays où ils travaillent. Nous encourageons les entreprises à coopérer avec UNICEF Canada ou avec l'UNICEF à l'étranger afin d'obtenir des conseils additionnels sur les besoins et les conditions dans les pays concernés.

L'annexe 2 renferme des renseignements supplémentaires sur la collaboration de l'UNICEF avec Pan Pacific Hotels en Thaïlande. Les participants à ce programme sont des diplômés du Daughter's Education Programme, un programme de prévention de la